



MINUSCA

**VERBATIM DE LA CONFERENCE DE PRESSE DE LA REPRESENTANTE SPECIALE
DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE ET CHEFFE DE LA MINUSCA, VALENTINE RUGWABIZA**

Mercredi, 1^{er} mars 2023

Mesdames et messieurs les journalistes, bonjour

C'est avec un immense plaisir que je prends part, une fois de plus, à cette conférence de presse, qui m'offre l'occasion d'un échange interactif avec vous et, au-delà, de m'adresser à la population, dont je salue le courage et la résilience.

Permettez-moi également de saluer les autorités et institutions nationales, en particulier le Président de la République, pour le dialogue permanent avec la MINUSCA. La confiance et la coordination qui sous-tendent nos relations sont essentielles au plein exercice du mandat que le Conseil de sécurité a donné à la MINUSCA en soutien au Gouvernement et au peuple centrafricains. La mission conjointe que le Premier ministre et moi-même venons d'effectuer à Bria et Sam Ouandja, du 23 au 24 février, accompagnés de membres du Gouvernement et du système des Nations unies en RCA, est révélateur aussi bien de l'état de la bonne collaboration entre la MINUSCA et les autorités et institutions nationales, que de l'appropriation nationale du mandat de la Mission,

► ***Mise en œuvre du processus de paix en RCA***

Je reviendrai sur cette mission conjointe plus loin. En attendant, je voudrais mettre en relief quelques points saillants du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en RCA que j'ai présenté au Conseil de sécurité, le 21 février, conformément à la résolution 2659 (2022).

J'ai partagé avec les Etats membres les progrès dans la mise en œuvre du processus de paix à travers l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR) et la feuille de route de Luanda, en particulier son appropriation par le Gouvernement centrafricain, sous la coordination du Premier ministre, avec un chronogramme bien précis. A cet égard, il me plaît particulièrement de relever la dissolution, en décembre 2022, de quatre groupes armés signataires de l'APPR et représentés au Gouvernement : le RPRC, le MLCJ, l'UFR et l'UFRF. Elle confirme que l'engagement politique avec les dirigeants des groupes armés reste essentiel et que la voie vers une paix durable passe par un dialogue inclusif et constructif.

Dans le même sillage, j'ai évoqué les préparatifs pour les élections locales - les premières depuis 1988 qui constituent l'un des engagements clés de l'APPR. La tenue de ces élections renforcera la gouvernance locale, le développement local et la redevabilité de résultats dans la fourniture des

services sociaux de base avec le rapprochement entre les dirigeants et administrateurs locaux, et les populations qui les auront élus. Elle permettra aussi d'accélérer certaines réformes, y compris celle du secteur de la sécurité. Par ailleurs, elles seront une occasion historique d'ouvrir davantage l'espace politique afin d'y inclure des groupes marginalisés comme les femmes et les jeunes, tout en donnant la possibilité pour les anciens combattants et leaders de groupes armés ayant déposé leurs armes de rentrer dans le jeu démocratique.

► ***Renforcer la participation des femmes aux élections locales***

Je voudrais insister sur l'importance de l'inclusivité des élections locales en mettant un accent particulier sur la participation des femmes. Il est fondamental de créer les conditions de leur meilleure participation et représentation effectives au niveau des assemblées locales, y compris en levant les obstacles liés aux risques sécuritaires spécifiques auxquels les femmes politiquement engagées sont confrontées ainsi qu'aux obstacles légaux ou encore sociaux culturels. J'ai eu l'occasion d'échanger sur ces questions essentielles le 17 février à Bangui avec une cinquantaine de femmes politiques, femmes leaders et responsables d'organisations féminines de la société civile.

En appui aux autorités nationales et aux acteurs concernés, la MINUSCA et l'équipe pays des Nations Unies continueront à jouer leur rôle dans les dynamiques en cours, en vue d'une plus forte implication des femmes dans les instances politiques et de prise de décision. Nous allons poursuivre le plaidoyer dans le cadre de l'adoption du nouveau code électoral qui renforcera le respect de la parité à l'occasion des prochaines élections locales.

De manière générale, la MINUSCA demeure engagée à appuyer l'organisation des élections locales dans la ligne du mandat nous octroyé par le Conseil de sécurité. La MINUSCA reste aussi disposée à soutenir toute éventuelle initiative de dialogue, dans le cadre de son mandat de bons offices, pour la création d'un environnement favorable à l'organisation des élections locales inclusives et apaisées.

► ***Plaidoyer pour un soutien de la communauté internationale aux efforts nationaux***

Mesdames, messieurs les journalistes

Permettez-moi à présent de revenir sur la situation sécuritaire. Lors de mon intervention au Conseil de sécurité, j'ai fait part de la résurgence de la violence depuis décembre dernier avec la multiplication des attaques des groupes armés sortis du processus de paix, avec notamment le recours aux engins explosifs et aux drones. Les principales victimes des attaques aux engins explosifs sont les populations civiles, les acteurs humanitaires, les forces de sécurité nationales et les casques bleus des Nations Unies.

Dans ce contexte, la MINUSCA poursuit le renforcement de ses capacités pour faire face à la menace des engins explosifs, avec notamment le déploiement effectif d'équipes de Neutralisation, Enlèvement et Destruction d'Explosifs qui sont actives au sein des quatre régions, ainsi que la poursuite de formations d'équipes de recherche et de détection au sein des bataillons des régions exposées.

La Mission réaffirme sa détermination à appuyer directement les autorités nationales dans son appropriation de la capacité à prévenir et à lutter contre l'utilisation des engins explosifs et d'autres moyens d'agression ou de déstabilisation. A cet effet, la formation progressive, coordonnée et suivie de deux équipes spécialisées au sein des FACA a débuté depuis début février au Camp Kassai.

Mesdames, messieurs les journalistes

La présentation du rapport du Secrétaire général m'a aussi offert l'occasion de plaider pour la RCA auprès des Etats membres. Outre mon appel en faveur du soutien au financement de l'organisation des élections locales, j'ai attiré l'attention sur la nécessité d'apporter un appui aux efforts nationaux de réintégration socio-économique des ex-combattants désarmés et démobilisés.

Mon plaidoyer a également porté sur la poursuite du soutien collectif aux autorités centrafricaines pour renforcer le système policier, judiciaire et pénitentiaire afin que justice soit rendue aux victimes de crimes graves de manière opportune, équitable et indépendante. En particulier, j'ai demandé aux États membres et aux partenaires qui attachent de l'importance à la justice à contribuer au budget de la Cour pénale spéciale, dont le mandat a été renouvelé à la suite des consultations entre le Président Touadéra et moi-même. Il est également crucial de fournir un soutien aux autres mécanismes de justice transitionnelle, tels que la Commission Vérité Justice Réparation et Réconciliation (CVJRR).

Par ailleurs, j'ai rappelé aux États membres que le peuple centrafricain, qui fait face à de multiples crises, dont plusieurs sont d'ampleur globale, a aujourd'hui particulièrement besoin de solidarité communauté internationale. J'ai insisté sur l'urgence d'un soutien au plan de réponse humanitaire que pour des projets sociaux et de développement ciblés et prioritaires. En effet, la vulnérabilité et les pressions socio-économiques sont de nature à contribuer à l'insécurité, sapant ainsi les modestes gains réalisés sur les plans politique et sécuritaire. Rappelons qu'en 2023, 56% de la population (3,4 millions) auront besoin d'aide humanitaire en RCA.

Le Plan de réponse humanitaire conjoint pour 2023, lancé en février entre le Premier ministre et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général en RCA, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire, porte sur 465 millions de dollars pour des interventions vitales.

► ***Mobilisation en faveur de la restauration de la sécurité et de l'autorité de l'Etat***

Comme vous l'avez noté, les besoins sont énormes, les attentes sont nombreuses. Je le constate moi-même lors de mes interactions avec les populations, y compris lors de mes déplacements hors de Bangui. J'ai effectué la semaine dernière une visite conjointe avec le Premier ministre et Chef du Gouvernement à Bria et Sam Ouandja pour évaluer la situation dans ces villes dans le cadre de la restauration de la sécurité et de l'autorité de l'Etat dans la préfecture de la Haute-Kotto. Auparavant, je m'étais rendue à Bangassou où, avec Madame la Préfète du Mbomou, nous avons inauguré le pont de Nyakari, une infrastructure d'importance capitale pour la libre circulation, la connexion entre Bangassou et Bakouma, ainsi que le développement local et la protection des populations civiles de Nyakari.

A Sam Ouandja, nous avons pu constater l'impact positif des activités de la MINUSCA sur la sécurité et la vie de la population, après le déploiement en août 2022, d'un contingent de casques bleus et la mise en œuvre de plusieurs projets de réduction de la violence communautaire initiés par la Mission. En plus du programme Gouvernement-PNUD pour la stabilisation pour le nord-est lancé à cette occasion, la MINUSCA va réhabiliter la piste d'atterrissage de la localité. Cet investissement majeur favorisera non seulement la mobilité des citoyens et des partenaires mais aussi renforcera la sécurité des populations de Sam Ouandja qui vivent désormais en sécurité.

Je poursuivrai ces déplacements dans les préfectures tout au long de cette 2023, aux côtés des autorités nationales,

► ***Barrer la voie à la désinformation et aux discours de haine***

Mesdames, messieurs les journalistes

Avant de conclure, je voudrais évoquer la menace que représente la désinformation et les discours de haine. Comme vous le savez, ils constituent un outil de division, de déstabilisation et contribuent à alimenter la violence.

La MINUSCA condamne ces pratiques criminelles dans leurs objectifs et effets, et continuera de travailler avec les institutions et la presse centrafricaines ainsi que toutes les entités concernées dans la prévention et la lutte contre ce fléau. Je vous encourage à persévérer dans la voie du professionnalisme, en proposant des contenus médiatiques de nature à contribuer aux efforts de cohésion sociale, de réconciliation nationale et de paix. Votre travail, que vous exercez dans un contexte difficile, et que je salue, est capital non seulement pour informer et éduquer les citoyens, mais aussi pour accompagner la marche de la RCA vers la paix et la sécurité, qui sont des prérequis à la stabilisation et aux redressements sociaux économiques.

Je vous remercie et suis à présent disponible pour répondre à vos questions.

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

- Vous avez parlé de la dégradation de la situation sécuritaire, marquée par de nombreuses attaques de la part des rebelles, avec l'usage d'explosifs et des drones, avec enlèvements de militaires. Cette fois-ci, est-ce que la MINUSCA va prendre l'initiative d'appuyer fortement pour réduire la capacité de nuisance des groupes armés ? Merci.

Le Démocrate (Askin Bamako)

- Certaines rumeurs font état de ce qu'il y a présence des soldats américains au sein des casques bleus de la MINUSCA, est-ce que vous confirmez cette information ou est-ce que vous l'infirmez ? Et si c'est le cas, quelle est leur mission ?

Radio Ndeke Luka (François Kossi Mepalato)

- Concernant les quelques 20 éléments des FACA toujours retenus en otage par les éléments de la CPC, qu'est-ce que la MINUSCA a déjà fait pour enclencher le processus de leur libération ?

- Tout à l'heure dans votre propos liminaire, vous avez dit que vous étiez à Sam-Ouandja et la situation éducative reste encore préoccupante. Alors, est-ce que vous avez déjà prévu une solution par rapport à ce problème ?
- En ce qui concerne le processus de recrutement des policiers et des gendarmes, quel sera l'engagement de la MINUSCA dans ce processus, vu que dans les récents processus, il y a eu des cas de fraude qui ont été déplorés. Alors qu'est-ce que vous prévoyez pour que ces cas ne puissent pas se reproduire et que le recrutement puisse bien se passer ?

La Représentante spéciale - Je vous remercie pour ces questions et j'alerte déjà notre collègue de la Police que je vais lui demander de répondre à la partie de la question de Radio Ndeke Luka sur le recrutement des éléments de la Police et de la Gendarmerie.

La question posée par Le Langage, effectivement, la situation sécuritaire, comme je l'ai mentionné, c'est une situation sécuritaire où nous constatons une recrudescence d'attaques dans des localités spécifiques particulièrement du secteur de l'ouest depuis le mois de décembre. Il y a des éléments qui sont saisonniers mais nous constatons également de nouveaux éléments. Parmi les éléments saisonniers, c'est que durant la saison sèche, nous constatons une recrudescence des attaques dans certaines localités, simplement parce que les éléments armés peuvent se mouvoir plus aisément, ils se meuvent généralement à moto et ils ont une facilité de mobilité qui n'existe pas durant la saison des pluies.

Par contre, les éléments nouveaux que nous constatons dans le mode opératoire, c'est le recours de plus en plus fréquent aux engins explosifs. Au courant du seul mois de février, il y a eu 11 attaques aux engins explosifs dans le secteur ouest, et très essentiellement autour de Paoua. Ceci démontre que la fréquence s'est véritablement accrue de manière très importante mais aussi que ces engins explosifs, qui sont des méthodes criminelles et condamnées globalement, sont utilisés par les éléments armés pour pouvoir empêcher l'accès et cela frappe toutes les différentes catégories.

Comment réduire cette capacité de nuisance ? Cela fait partie de la mission que nous avons, en travaillant bien sûr avec les forces nationales de défense et de sécurité, et c'est cela la meilleure manière et la plus efficace, non seulement en accentuant une préparation et une formation à la détection, mais aussi à la neutralisation de ces engins explosifs. Mais également, dès que des axes entiers sont dépollués, conduire des patrouilles conjointes. Cela reste la méthode la plus efficace pour s'assurer qu'ils ne sont pas actifs sur ces secteurs.

Maintenant, il y a un élément qui est aussi important, ceux qui placent ces engins explosifs, généralement ne le font pas toujours pendant la nuit. Donc, il y a également un élément de travail avec les populations locales, pour pouvoir avoir l'information adéquate. Ce travail doit être fait essentiellement par la police et la gendarmerie nationales. Donc, les éléments que nous voyons sont classiques, mais dans ces éléments classiques, il y a de nouveaux facteurs que nous sommes en train d'observer également.

La question posée par Le Démocrate, la seule présence de soldats américains, ce sont quelques officiers qui travaillent à la MINUSCA, comme tous les états membres qui ont quelques officiers

qui travaillent à la MINUSCA. Mais il n'y a pas de soldats ou de groupe de soldats américains "embedded" (déployés), comme on dirait en anglais. Non, ce sont des rumeurs complètement infondées qui participent aussi à vouloir simplement entretenir une certaine psychose dans la population, mais cela est absolument infondé.

Enfin, les questions de Ndeke Luka. Oui, les 20 otages des forces nationales, suite à l'attaque aux alentours de Sikikédé, sont bien sûr une préoccupation importante que nous discutons avec le Gouvernement mais aussi avec les forces nationales. Nous savons que cela est une préoccupation pour les forces nationales et nous savons que les forces nationales sont déjà engagées avec ceux qui ont comme expertise la médiation de libération de prisonniers de guerre dans la convention de Genève. Donc, ils sont déjà engagés et nous allons apporter tout le soutien qui nous sera demandé. Ces démarches sont déjà engagées entre le Gouvernement et à ma connaissance, le CICR qui a l'expertise dans ce secteur particulier.

Enfin, la situation de l'éducation. Pourquoi je l'ai mentionnée spécifiquement ? Parce que c'est une situation de grande préoccupation. Il est clair que des milliers d'enfants sont en âge de scolarité, c'était une très grande population d'enfants que nous avons vue au courant de différentes activités et les différents projets lancés à Sam-Ouandja. Il est très clair à mes yeux que si ces enfants n'ont pas d'autres opportunités, dans 10 ans, si la seule opportunité est de rejoindre un groupe armé, eh bien, il y aura des crises récurrentes. Même les objectifs qui auront été atteints à Sam-Ouandja, les objectifs de sécurité, les gains de sécurité seront remis en question par des crises récurrentes. Donc, il est essentiel, pour des questions de sécurité plus durable, plus pérenne, de pouvoir investir dans l'éducation.

Au cours de notre séjour, nous avons eu l'opportunité de procéder au lancement de deux écoles. Ce qu'il y a aussi de particulier à signaler, c'est que ces deux écoles de niveau primaire ont été construites au courant des deux derniers mois par les anciens combattants de Sam-Ouandja démobilisés, à la formation desquels nous avons procédé à la fin de l'année dernière. Ils ont eux-mêmes construit ces écoles, donc aujourd'hui ils participent au développement communautaire de la localité dont ils étaient des éléments armés. Nous sommes en train de le faire, mais cela est insuffisant. L'infrastructure de l'école et l'infrastructure que représente le matériel didactique sont une chose, les enseignants formés et de qualité sont une autre chose.

Aussi, nous continuons à travailler avec le Gouvernement. Il est essentiel de pouvoir déployer, de mettre en place les structures administratives qui vont permettre à des enseignants qualifiés d'accepter d'être déployés à Sam-Ouandja. Aujourd'hui cela est possible, il est important que le Gouvernement déploie des enseignants. La MINUSCA est disposée, comme cela a été fait ailleurs dans le cadre du déploiement des fonctionnaires de l'Etat, d'apporter son appui mais aussi à mettre en place des structures qui leur permettraient de pouvoir vivre, parce qu'il n'est pas possible de travailler à 970 kilomètres de Bangui, la distance entre Bangui et Sam-Ouandja, en rentrant régulièrement. Nous pouvons, dans cette coopération avec le Gouvernement, mettre en place, l'infrastructure qui leur permettrait de vivre à Sam-Ouandja. Donc, il y a l'infrastructure publique mais les capacités humaines qualifiées relèvent du Gouvernement.

Je vais demander à notre collègue de la Police de faire quelques commentaires, en ce qui concerne le recrutement. Mais pour introduire, je sais que c'est un travail que nous menons depuis très

longtemps avec énormément de succès avec la collaboration entre la composante Police de la MINUSCA et la Police et la Gendarmerie, en termes de recrutement, mais de formation également, qui a déjà bénéficié à plusieurs milliers de candidats. Je pense que c'est un processus transparent. Merci.

Apollinaire Rudatinya, porte-parole par intérim de la Police - Merci Madame. Je voudrais informer l'audience qu'aujourd'hui, le Comité mixte de recrutement a procédé aux visites médicales. Après cette visite, le Comité se réunira pour décider ce qui va suivre. La part de la composante Police, c'est l'assistance technique dans le processus de recrutement. Merci Madame la Représentante.

A Kota Sango (Carole Bissekoin)

- Tout à l'heure dans la présentation de Madame la Représentante, elle avait souligné la participation de Madame la ministre des Affaires étrangères, lors de la présentation du rapport du Secrétaire général devant le Conseil de sécurité. Dans sa déclaration, la ministre Sylvie Baipo Temon, lors de cette session du Conseil de sécurité, avait demandé la révision du mandat de la MINUSCA face à la recrudescence de violence dans le pays. Que pense la MINUSCA par rapport à cette demande ?
- La population centrafricaine s'inquiète et se demande si la MINUSCA joue un franc jeu avec le gouvernement pour la protection de la population par rapport aux exactions des groupes armés qui sévissent ces derniers temps dans le pays ?

Le Tambourin (Georges Ouapur Zeze)

- On constate que la MINUSCA continue de beaucoup œuvrer pour l'avancement du processus des élections locales en Centrafrique, bien que beaucoup d'observateurs sont toujours sceptiques quant à la tenue de ces élections qui continuent d'être repoussées. Alors à trois ou quatre mois de ces élections, quels sont les grands défis et les enjeux de la tenue de ces élections ?

Radio Guira FM (Martial Koumangbi)

- La Représentante spéciale disait tantôt que la MINUSCA reste disposée à appuyer toute initiative qui va dans le cadre de la recherche de la paix. Aujourd'hui, dans le pays, nous avons l'Accord politique pour la paix et la réconciliation, nous avons également la Feuille de route de Luanda, et aujourd'hui on nous parle de la mutualisation de ces deux documents. Est-ce que vous pouvez nous dire, quel est le soutien qu'apporte la MINUSCA pour que les Centrafricains puissent s'approprier ce processus ?
- Pouvez-vous nous faire l'évaluation de l'appui de la MINUSCA au Gouvernement centrafricain dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat pour l'année 2022 qui vient de s'achever ?

L'Agora (Junior Gboute)

- L'Autorité nationale des élections, dans ses différentes conférences de presse animées par le président lui-même, compte sur la MINUSCA pour sécuriser les élections régionales et locales, alors que dans l'arrière-pays, dans certaines localités, les groupes armés continuent de terroriser la population. Qu'est-ce que la MINUSCA peut dire à la population, d'une manière

concrète, afin de garantir la sécurité pour que les élections se tiennent effectivement dans les délais prévus ?

La Représentante spéciale - Je vous remercie de cette deuxième série de questions. Les questions de Carole, de A Kota Sango, bien sûr, comme dans tout briefing au Conseil de sécurité, je suis attentivement toutes les déclarations qui sont faites par les membres individuels du Conseil de sécurité, mais aussi par tous les invités aux différentes sessions, parmi lesquels était également le ministre des Affaires étrangères, des Centrafricains de l'étranger et de la Francophonie.

En ce qui concerne l'appel à la revue du mandat de la MINUSCA, je le reçois très positivement, et je dirais, en réalité, avec enthousiasme. Je considère qu'il est simple de faire une évaluation régulière de toute organisation, de tout mandat. En ce qui concerne la revue stratégique même de la MINUSCA, ceci est bien reçu très positivement par la MINUSCA. Nous n'y voyons absolument aucun inconvénient.

En ce qui concerne le mandat de la MINUSCA, cela est une autre chose. Nous ne nous donnons pas le mandat. Le mandat de la MINUSCA est négocié par les 15 membres du Conseil de sécurité, qui, au terme de leurs négociations, décident de nous attribuer un mandat. La MINUSCA et les Nations Unies, en tant qu'organisation, ne contribuent pas au mandat de la MINUSCA. S'il y a des éléments à modifier dans le mandat, ce sont des éléments à discuter avec les 15 membres du Conseil de sécurité, ce que d'ailleurs la Centrafrique, je le sais, fait régulièrement, par la voie de la ministre.

La Centrafrique s'engage très régulièrement avec chacun des 15 membres du Conseil de sécurité pour transmettre ce qu'elle considère être ses préoccupations et qu'elle voudrait voir refléter dans le mandat. Comme toute négociation, il n'est pas toujours possible d'avoir tout ce qui est demandé par une seule partie. Mais, il est très clair que nous voyons régulièrement dans les changements marginaux ou plus importants que nous observons dans notre mandat, qui ont fait l'objet de discussions et que nous avons déjà entendu dans les préoccupations transmises par le Gouvernement centrafricain. Il nous est permis d'observer qu'effectivement que certaines des préoccupations sont prises en compte dans le mandat ajusté.

Sur la deuxième question de A Kota Sango, il est toujours important de replacer les choses dans le contexte. Il y a des éléments importants à placer dans le contexte :

D'abord, la MINUSCA ne serait pas là si ce n'était pas sur invitation du Gouvernement centrafricain. Le Gouvernement centrafricain ne va pas inviter un acteur qui n'est pas un acteur utile. Cela est très clair. C'est le Gouvernement centrafricain qui est à l'origine de la demande de la première mission de la MINUSCA.

Un autre élément de contexte important c'est que l'on a tendance à s'attacher beaucoup plus aux défis et à passer sous silence les différentes réalisations. Donc, le deuxième élément de contexte, c'est que la situation sécuritaire, en 2020-23, en Centrafrique, est complètement et radicalement différente de la situation sécuritaire en 2015, quand le mandat de la MINUSCA a commencé.

Troisième élément de contexte, nous recevons souvent des rapports d'alerte de mouvements de groupes armés. Dans plus de 90% d'alertes que nous recevons, quand nous déployons nos patrouilles, nous constatons qu'il s'agissait de rumeurs. Les groupes armés utilisent la stratégie de « hit and run », intervenir dans un lieu spécifique et ensuite immédiatement se retirer et s'évader.

Avant d'aller à Sam-Ouandja, nous avons reçu énormément de rapports mais aussi des informations très claires qui nous démontraient que Sam-Ouandja était un carrefour de trafic d'armes mais aussi de recrutement, et que Sam-Ouandja continuait d'exercer des pressions même sur des villes qui avaient été sécurisées telles que Bria. C'est donc cela qui a justifié l'action de la MINUSCA et de la Force. C'est pour vous dire qu'en réalité énormément a été fait ensemble que je ne peux pas développer au courant de cette conférence de presse.

Mon seul message, rappelez-vous des éléments de contexte, il y a une énorme amélioration de la situation sécuritaire en Centrafrique au courant des huit dernières années, depuis le mandat de la MINUSCA. Maintenant, cela ne veut pas dire que nous allons nous reposer sur cela, et ne pas rester alerte.

Le quatrième et dernier élément de contexte, c'est que, Oui, la protection des populations civiles est la première tâche du mandat de la MINUSCA. Cette première tâche du mandat de la MINUSCA, c'est un appui aux institutions nationales, au Gouvernement qui est en charge au premier titre de la protection des populations, et de la protection de l'intégrité territoriale. Nous sommes ici, nous avons une force importante, que ce soient les militaires, que ce soit la Police, ainsi qu'une composante civile, mais la mission de la MINUSCA est et restera toujours une mission d'appui et d'accompagnement, jamais une mission de substitution. La MINUSCA n'a pas mandat, ni ambition de rester en Centrafrique pour toujours. Non. C'est une mission d'appui et d'accompagnement aux autorités centrafricaines, au Gouvernement centrafricain, dont la responsabilité républicaine et souveraine est d'assurer la protection des populations et du territoire.

J'insiste en terminant par « le territoire » sur cette question importante que vous avez soulevée. Ce que nous avons aussi observé, c'est que les groupes armés qui restent actifs sont concentrés à certaines frontières. En réalité, même avec cette stratégie de « hit and run », le mandat de la MINUSCA se limite au confinement, aux limites centrafricaines. Il n'est pas possible pour la MINUSCA de poursuivre des éléments armés qui passent les frontières, qui sont poreuses, il faut le dire, vers les pays voisins. Cela demande une implication absolument importante, un engagement politique et diplomatique des pays voisins. Il n'est pas possible que la sécurité, du moins aux frontières, soit assurée uniquement par l'action qui se porte sur l'un des côtés de la frontière. Cela appelle à une coopération frontalière, et par rapport à cette coopération frontalière, je suis informé qu'il y a la politique nationale de sécurisation des frontières. Le projet de la politique nationale de sécurisation des frontières est largement avancé et actuellement en étude auprès du Gouvernement et du Cabinet.

Ce sont ceux-là les éléments de contexte, et laissez-moi terminer sur ce point, en vous rassurant que la situation sécuritaire s'est grandement améliorée. Mais ce n'est pas une raison pour relaxer parce que simplement la sécurité, c'est plus que l'absence de menaces à la vie des populations civiles. Nous devons travailler à une sécurité qui veut aussi dire établir un environnement qui permet de commencer des investissements vers la stabilisation et le redressement économique. J'ai été long sur la question de A Kota Sango parce qu'il était essentiel d'éclaircir ce point que j'entends parfois aussi être soulevé par les populations.

Enfin, la question du journal Le Tambourin, je vois ici le directeur de la division des Affaires électorales. Je voudrais vous inviter à éclaircir l'audience dans la salle, mais aussi l'audience sur les ondes sur les grands défis et enjeux de la tenue des élections locales.

Arsene Gbaguidi (Directeur de la division des Affaires électorales) - Merci beaucoup Madame la Représentante spéciale. Pour ce qui concerne la question liée aux enjeux de cette élection, je crois qu'il est clair, Madame la Représentante l'a déjà dit dans son intervention, que ces élections vont contribuer à consolider la démocratie à la base, et que c'est aussi l'un des engagements pris au-niveau de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation nationale.

Ce que nous disons, peut-être de façon simpliste, c'est de démontrer que ces élections depuis 1988 n'ont jamais eu lieu dans ce pays. Quand vous prenez les citoyens centrafricains qui avaient 17 ans en 1988, qui n'avaient pas droit au vote, aujourd'hui, ces citoyens ont 52 ans. Donc, quand vous prenez de 0 à 52 ans en RCA, aucun de ces citoyens, qui constituent aujourd'hui, la majorité des populations, ne connaissent absolument rien en termes d'organisation et de la tenue des élections locales, qui sont vraiment des élections fondamentales du point de la gouvernance locale, du point de vue de la démocratie à la base, et du point de vue du développement local.

Il faut dire que dans le cadre du mandat d'assistance électorale de la MINUSCA, qui se traduit à travers les bons offices qui sont menés par Madame la Représentante spéciale, de l'appui technique, de l'appui opérationnel, et de l'appui logistique et sécuritaire, la MINUSCA accompagne les autorités nationales, à travers l'Autorité nationale des élections, et on peut vous dire que du point de vue technique, le processus est suffisamment avancé. Du point de vue des défis, il y a l'un des défis majeurs, c'est le défi du point de vue politique parce qu'il est important de créer des espaces de dialogue autour de ce processus électoral de manière à renforcer l'inclusivité, de manière à renforcer le consensus autour de ces élections locales qui sont très importantes. Il y a aussi le défi financier, comme vous l'avez souligné tantôt, parce qu'il y a le budget pour les élections locales et à ce jour, tout le financement n'a pas encore été mobilisé. C'est le lieu de saluer l'engagement du Gouvernement qui a apporté une contribution nationale assez significative dans le cadre de la gestion des opérations, pour ce qui concerne la mise en place des démembrements, et aussi la révision du fichier électoral. Les efforts continuent d'être faits dans le sens de la mobilisation des ressources pour soutenir l'organisation et la tenue effective de ces élections.

Bien évidemment pour ce qui concerne le défi au point de vue sécuritaire, vous l'avez souligné, Madame la Représentante spéciale avec le Premier ministre et le président de l'ANE ont procédé à la signature du Plan intégré pour la sécurisation des élections, le 14 février dernier, et ce Plan prend en compte tout ce qui a été noté en termes de leçons tirées des dernières élections et surtout l'évolution du contexte actuel au niveau sécuritaire qui a été souligné par Madame la Représentante spéciale pour que ce Plan, que nous appelons « Plan rénové », puisse donc s'adapter au nouveau contexte de ces élections locales, et permettre à ce que les élections locales inclusives et apaisées aient lieu, pour permettre à ce que finalement la RCA renoue avec la décentralisation à travers l'organisation de ces élections locales. Voilà ce que je pourrais rapidement dire. Madame la Représentante spéciale, je vous remercie.

La Représentante Spéciale - Je vous remercie Arsène. Je pense que cela répond à la question du Tambourin. Je pense que nous nous concentrons toujours sur les défis mais nous oublions de mentionner les opportunités. Les défis restent importants, les élections locales commencent par un processus et ce processus en lui-même a ses avantages. Le processus de sensibilisation, le processus de préparation à la participation, le processus sur l'éducation, des dispositions du nouveau code électoral. Si le nouveau code électoral est finalement approuvé par toutes les instances incluses, ce processus en soi, représente des avantages, et comme je l'ai dit dans mon

propos liminaire, il y'a surtout l'opportunité d'avoir une redevabilité qui, aujourd'hui, il faut le dire, n'est pas une redevabilité forte.

Les dirigeants locaux sont aujourd'hui nommés et désignés par le pouvoir central. La relation devient différente quand les dirigeants locaux sont élus par les populations. Il faut qu'il y ait une relation de redevabilité. Mais aussi, au courant de tous ces déplacements, dont je vous parle, il est clair que les services sociaux à la base restent véritablement un défi très important et feront une contribution essentielle à la sécurité.

Et cela me permet de faire le point avec la question de Radio Guira sur l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) et la Feuille de route. Pourquoi ? Parce que je pense qu'il est aussi bon de rappeler que les élections locales font partie du processus politique de paix. Il est bon de le rappeler parce que souvent j'entends les élections locales comme si c'était une partie complètement parallèle et détachée du processus politique. C'est l'une des demandes du processus politique de paix, et il y'avait une raison pour cela. La raison c'est qu'il y a un attachement clair entre tous les groupes qui étaient à l'époque signataires de l'APPR en 2019. Il y'avait la mémoire des discussions sur ce point, c'est qu'il y avait un attachement très prononcé à la gouvernance locale, à la décentralisation de la gouvernance. Donc, il y'a un historique également à cela, qu'il est parfois bon de se rappeler.

Enfin, votre question sur le processus politique et de paix, qui est coordonné par le Premier ministre, je dirais que ce processus de mutualisation est stabilisé et entre dans sa phase de maturité. Le défi aujourd'hui est de pouvoir amener ce processus-là au niveau local. Maintenant que le processus est redynamisé au niveau central, il faut redynamiser le processus au niveau local parce que ce sont dans les localités que les parties en conflit sont, et que les conflits ont lieu. Mais qu'aussi les parties en conflit sont représentées, c'est cela aujourd'hui qui est la priorité. Le Gouvernement est absolument de cet avis. Aujourd'hui, c'est le Gouvernement qui demande de localiser le processus, et il y'a des mécanismes existants. Il n'est pas question de créer de nouveaux mécanismes, mais il faut réactiver le mécanisme qui existe, le CMOP et autres comités de paix qui existent. Et surtout, il s'agit surtout de discuter des questions réelles, par exemple d'intégration, de démobilisation d'éléments armés et qui ne sont pas toujours démobilisés ou de réintégration. Ou alors de dissolution des groupes qui sont eux-mêmes intéressés par une dissolution, ainsi que les quatre groupes qui sont allés vers la dissolution. Donc, aujourd'hui, c'est cela la priorité, je vous ai parlé du 4^e élément de contexte qui est lié à la difficulté de la sécurisation des situations sécuritaires aux frontières. Ce type de problèmes ne se gère pas au niveau central ; ils doivent se gérer au niveau local concerné.

Aubin Manassé Ndata du journal LANOCA

- Tout à l'heure dans les propos liminaires, Madame la Représentante parlait de la montée en puissance du discours de haine. Je me demande quelles sont les actions de riposte que la MINUSCA peut-elle entreprendre conjointement avec les journalistes pour pouvoir mettre fin à cette montée en puissance du discours de haine ?

Jonas Bissaguim ACAP

- Une question pour revenir sur l'incident à Lim Pende à Paoua où la MINUSCA est directement indexée sur les engins explosifs, où deux Russes ont trouvé la mort. Qu'en dites-vous sur ce cas ?

La Représentante Spéciale - Merci à vous. Je vais commencer par la question des accusations contre la MINUSCA concernant des engins explosifs. Je vais vous dire tout de suite, peut-être, le meilleur mot ici c'est plutôt un mot anglais - excusez cet anglicisme -, fake news. Ce sont des fake news, non seulement qui n'ont absolument aucune substance, mais qui, en réalité, n'ont aussi aucune matière. Il est important de vous rappeler que dans les victimes des engins explosifs que je vous ai mentionné, il y a la MINUSCA. Il vous souviendra de la perte de trois de nos casques bleus, en octobre dernier, suite à une explosion d'engin explosif à Kouï et un quatrième grièvement blessé. Il est clair que ce qui nous préoccupe, c'est de nous assurer qu'il y ait ce qu'on appelle une dépollution. Mais aussi une sensibilisation des populations, parce que les populations civiles restent le premier groupe de victime. Essentiellement les enfants qui pensent en voyant ces engins que ce sont des jouets. L'essentiel des victimes reste des enfants.

C'est très irresponsable, tous ceux qui propagent de telles rumeurs, cela doit toujours être un indicateur à vos yeux qu'en réalité il ne s'agit certainement pas d'entité à laquelle vous devriez prêter une quelconque crédibilité. C'est un indicateur très clair quand vous voyez de telles fake news comme quoi même le reste de ce qui est publié par ces entités ne méritent certainement pas un élément de crédibilité. Donc, nous allons continuer à faire cette mobilisation au milieu des populations, mais aussi comme je l'ai dit la formation.

Nous travaillons avec les forces nationales, pour des formations d'unités, justement de neutralisation de ces engins. Et nous travaillons avec nos propres contingents également, pour s'assurer que nos contingents viennent mieux préparés à cette menace, il faut le dire, récente en Centrafrique. Avant l'année 2020, il n'y avait pas d'incident d'engins explosifs en Centrafrique, c'est une menace relativement récente. Et aussi les contingents qui ont été déployés traditionnellement n'ont pas été préparés à cette menace, mais elle est réelle, aujourd'hui, et donc il faut un ajustement dans la préparation.

Sur la question posée par Manassé de LANOCA. Quelles sont les actions de riposte, elles sont nombreuses, j'insisterais sur une essentiellement. La réponse généralement aux actions de désinformation, c'est beaucoup plus d'information réelle, vérifiée, impartiale. Nous avons plusieurs partenariats, nous soutenons des groupes, je crois que vous connaissez les groupes des factcheckers qui, selon mon appréciation, font un travail essentiel et extraordinaire parce qu'ils vont dans les faits qui sont racontés et citent les faits réels. Mais nous avons besoin de beaucoup plus que cela. Il y a également le besoin d'une action en justice en réalité. Parce qu'il y'a des coûts humains à ces actions de désinformation, cela est révélateur de la déontologie, l'éthique ou l'absence de déontologie et d'éthique. Mais cela appelle aussi à des actions en justice et j'espère que les institutions de justice apporteront des réponses plus appropriées, ce qui n'a été le cas jusque-là. Et je pense qu'il est important que tous rendent compte, car ces actions de désinformation ont effectivement un coût humain important.

Je vous remercie et je pense que cette fois-ci nous sommes autorisés à conclure cette interaction et engagement avec vous. Je vous remercie encore une fois grandement parce qu'en réalité j'apprends

énormément des interactions avec vous. Et je vais même oser dire que vous représentez un thermomètre particulier en ce qui me concerne, qui me permet de savoir quelles sont les préoccupations essentielles et certainement un grand feedback de ce que peuvent être les préoccupations de la population. Je vous remercie pour cela.